Traités en bref
Bureau fédéral de négotiation des traités

Nouvelles d'intérêt général et optique du Canada concernant les négotiations de traités en Colombie-Britannique.

Juillet 1997

Dans ce numéro:

L'atelier « Entreprises au sommet » défend les coentreprises

En bref

Investir dans l'avenir : le tourisme autochtone

FirstHost

Nouvelles du négociateur : Ted Hughes

Politique : admissibilité et inscription au registre

Négociations en cours

Conférence des comités consultatifs régionaux

Vous dites ...

Par-delà la frontière : liens entre les négociations des traités de la C-B et ceux du Yukon

Questions et réponses

Crédits

Traités en bref
Bureau fédéral de négotiation des traités

Nouvelles d'intérêt général et optique du Canada concernant les négotiations de traités en Colombie-Britannique..

L'atelier « Entreprises au sommet » défend les coentreprises

Un truisme bien connu veut que la coexistence prospère repose sur la compréhension mutuelle : il faut bien se connaître pour vivre en harmonie. Comme tous les truismes, c'est là peut-être un cliché, mais si nous reconnaissons que c'est vrai, peut-être que les collectivités qui ont toujours vécu des solitudes séparées auront un nouveau respect pour les autres qu'elles côtoient.

Le pouvoir d'une collaboration respectueuse est ce qui est ressorti d'une rencontre qui a eu lieu récemment et à laquelle participaient 130 personnes intéressées par des partenariats entre les entreprises et les Premières nations. «Entreprises au sommet» a réuni des entrepreneurs autochtones et des dirigeants d'entreprises non autochtones pour une séance spéciale d'une journée qui a porté sur les rouages de la création de partenariats.

Dans son mot de bienvenue, Brian Smith, coprésident d'Entreprises au sommet et directeur de BC Hydro, a souligné que l'objectif de l'exercice était de permettre aux participants d'explorer diverses possibilités de partenariat et d'en apprendre davantage sur ce que l'entreprise non autochtone et les Premières nations apportent à un partenariat. Selon lui, nous ne pouvons nous défiler; il nous faut travailler ensemble. Sans exemples de coentreprises couronnées de succès, de dire M. Smith, les chances de succès dans les négociations des traités de la C.B. sont faibles.

Le chef Ed John du Sommet des Premières nations a situé le tout dans une autre perspective. «Grâce au dialogue, au consensus et aux efforts concertés entre nos collectivités respectives ... je pense qu'il est possible d'avoir un avenir plus rose pour nos peuples», de dire M. John.

Comment peut-on entrevoir un meilleur avenir dans un atelier d'une journée? Selon les organisateurs d'Entreprises au sommet, la réponse se trouve dans des communications face à face.

Afin de donner aux participants la chance d'interagir, les organisateurs ont axé les activités de la journée sur un jeu de rôles où la Première nation fictive d'Eagle River et Sun Mountain Resorts Ltd. ont comme

défi de créer un partenariat d'affaire.

La simulation met en contact une société en pleine expansion qui vient d'être inscrite à la bourse de Vancouver et une petite collectivité autochtone qui lutte pour conserver son mode de vie traditionnel, malgré les mauvaises conditions de vie et un taux de chômage de 50 pour cent. Les deux partenaires risquent gros dans ce partenariat, mais les deux ont beaucoup à gagner s'ils trouvent une façon de travailler ensemble.

Le but du jeu de rôles est d'élaborer une stratégie commune afin de faire face à une série complexe d'enjeux. La Première nation d'Eagle River participe aux négociations des traités et envisage des stratégies afin de promouvoir son économie après la conclusion des traités. Les terres de la Couronne qui constituent le territoire traditionnel de la Première nation sont reconnues non seulement pour leur beauté, mais également pour les nombreuses ressources naturelles qui s'y trouvent, entre autres le bois qui est exploité par la société forestière Kalamazoo. De plus, l'aire sauvage du parc provincial d'Eagle River se trouve à proximité de ces terres. Enfin, l'artiste Sandra Hope est membre de la Première nation d'Eagle River et est bien connue. Madame Hope et la galerie d'art de sa famille pourraient-elles avoir un rôle à jouer dans une coentreprise?

Au cours de la discussion en groupe qui a eu lieu après le jeu de rôles, les participants se sont rendu compte que les nombreux défis auxquels ils ont fait face dans cette simulation sont également présents dans la vraie vie, et peuvent être relevés. Quelques exemples de coentreprises touristiques qui ont réussi sont présentés à la page 3 du présent numéro.

Table des matières

Traités en bref
Bureau fédéral de négotiation des traités

En bref

- **D'autres Premières nations se joignent au processus des traités**
  Cinquante Premières nations participent maintenant au processus des traités en C.-B. Les dernières arrivées sont les suivantes : les Gwa-Sala-Nakwaxda'xw, les Namgis, les Tanakteuk et les Tlatlasikwala du nord de l'île de Vancouver. Parmi les autres nouvelles, la Kwakiutl Treaty Society s'est divisée en deux groupes de négociation : les Kwakiutl du nord de l'île de Vancouver, et le Conseil des chefs des Kwakiutl Laich-Kwil-Tach. De plus, la Nation Lheit-Lit'en, de la région de Prince George, a changé de nom pour Nation Lheidli T'enneh.
- **Conférenciers du Bureau fédéral de négociation des traités**
  Faites-vous partie d'une organisation qui aimerait plus d'information sur le processus des traités en C.-B.? Le Bureau fédéral de négociation des traités offre les services de ses conférenciers aux groupes intéressés à s'informer sur les négociations de traités avec les Premières nations de la C.-B. Nos conférenciers peuvent traiter de questions touchant votre collectivité, votre région géographique, votre industrie ou vos intérêts particuliers. Pour tout renseignement sur les conférenciers du Bureau fédéral de négociation des traités, prière de téléphoner au 1-800-665-9320.
- **Abonnements**
  Aidez-nous à garder nos renseignements sur les abonnements à jour! Votre nom sur l'étiquette postale est-il correct? L'adresse est-elle exacte? Recevez-vous le bon nombre d'exemplaires de *Traités en bref?* Si l'une des indications de votre étiquette postale est incorrecte, prière de nous le faire savoir. Téléphonez-nous au 1-800-665-9320 ou envoyez vos modifications par télécopieur au service d'information publique et de consultation au (604) 775-7149.

Table des matières

Traités en bref
Bureau fédéral de négotiation des traités

Investir dans l'avenir : le tourisme autochtone

Le tourisme autochtone est une industrie importante en pleine croissance au Canada qui génère des revenus de plus de 250 millions de dollars et crée des emplois pour les Autochtones un peu partout au pays. En C.-B., où l'industrie touristique en général rapporte environ 7 milliards de dollars à la province, le tourisme autochtone est un sujet brûlant. Plus que jamais, les visiteurs semblent avoir très envie d'inclure des expériences touristiques autochtones dans leurs itinéraires de vacances.

Qu'est-ce que c'est au juste que le tourisme autochtone? En général, cela touche les gens et les expériences. Cela permet aux Premières nations de partager leurs cultures, leurs traditions et leurs coutumes, accroît la sensibilisation à d'autres groupes et favorise le développement économique. En particulier, le tourisme autochtone englobe une grande variété de services et d'activités qui intéressent autant les visiteurs du pays que ceux de l'étranger. Les exploitants de l'industrie du tourisme autochtone peuvent offrir eux-mêmes des expériences touristiques et des visites écologiques, guider des visites culturelles, offrir des repas traditionnels ou encore exploiter des hôtels et d'autres services de logement. Vu la richesse et la diversité des cultures des Premières nations en C.-B., l'industrie du tourisme autochtone dans la province est devenue un chef de file dans le domaine des forfaits de voyage personnalisés pour les touristes qui désirent vivre une expérience culturelle différente durant leurs vacances.

Pour les collectivités des Premières nations, les avantages de leur participation à l'industrie touristique sont clairs : possibilités de développement économique et occasion de mettre leurs cultures en évidence et de les faire connaître. Pour les non-Autochtones, le tourisme des Premières nations vaut la peine d'être exploité car il a des retombées avantageuses et donne lieu à des initiatives conjointes.

Lorsque la bande de Kamloops a décidé de développer l'industrie du tourisme autochtone, ses dirigeants ont pressenti des membres de l'industrie touristique établie dans l'espoir de former un partenariat. Aujourd'hui, la bande travaille en collaboration avec des exploitants locaux et internationaux au plus important projet touristique autochtone au Canada. Le projet de Kamloops, qui devrait créer 2 000 emplois uniquement dans sa phase initiale, prévoit la construction de 2 000 unités de logement, un terrain de golf de 18 trous, une vieille ville de style western, une piste d'atterrissage et la restauration d'une gare de train historique où s'arrêteront les trains touristiques des Rocheuses.

Bien sûr, peu de projets touristiques ont l'ampleur du projet de Kamloops. Il est beaucoup plus courant de voir des initiatives conjointes de plus petite envergure dans l'industrie touristique autochtone, mais même ces petites initiatives ont de grandes répercussions sur les collectivités autochtones.

Au coeur de la vallée Nass, le conseil tribal des Nisga'a et les parcs de la C.-B. ont créé une association unique en son genre en établissant le premier parc géré conjointement par une Première nation et le gouvernement provincial. Le Memorial Lava Bed Park des Nisga'a est un site de 18 000 hectares qui se démarque par la présence du grand volcan Wil Ksi Baxhl Mihl. Le volcan qui a fait éruption il y a 250 ans et qui avait détruit deux villages nisga'a lorsqu'il s'était déchaîné, joue un rôle particulier dans l'histoire des Nisga'a. Grâce à leur association avec les parcs de la C.-B., les membres de la Première nation des Nisga'a espèrent faire connaître l'histoire du volcan aux visiteurs et permettre aux excursionnistes de vivre une expérience unique dans ce paysage créé par l'éruption volcanique.

La coentreprise au parc Lava Bed permet également aux Nisga'a de participer à la gestion d'une des ressources les plus spectaculaires de la vallée Nass, avant de signer un traité avec les gouvernements du Canada et de la C.-B. Lorsqu'on a décidé de construire un sentier de randonnée à travers le parc malgré la fragilité du paysage, c'est à 12 travailleurs nisga'a que fut confiée la construction d'une piste de 3,5 kilomètres, et grâce à ce sentier des guides nisga'a accompagnent aujourd'hui les excursionnistes jusqu'au sommet du volcan.

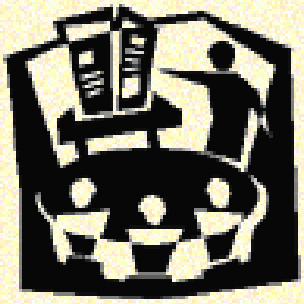

Là où il existe des ressources naturelles exceptionnelles, celles-ci offrent une excellente occasion de mettre sur pied des projets touristiques autochtones. Toutefois, les biens culturels sont également des outils précieux dans l'industrie touristique. Pour le conseil tribal de Ktunaxa- Kinbasket, la culture est la clé du succès dans le tourisme autochtone.

Actuellement, le conseil tribal est associé à la société Coast Hotels and Resorts dans une coentreprise afin de convertir l'ancienne école résidentielle de la mission St. Eugene en un centre touristique florissant. Dans la foulée de ce projet, le conseil tribal prévoit ouvrir un centre de villégiature et un musée qui vont offrir des services d'hébergement autochtones et faire connaître la culture des Ktunaxa-Kinbasket aux visiteurs.

Avant de s'associer à Coast Hotels and Resorts, les cinq bandes membres du conseil tribal ont pris plusieurs années à préparer une proposition de coentreprise qui a ensuite été présentée à un certain nombre de chaînes d'hôtels. Le travail a porté ses fruits : le marché conclu avec Coast Hotels and Resorts assure au conseil tribal Ktunaxa-Kinbasket des intérêts financiers majoritaires et des possibilités de formation. Pour la société Coast, c'est un investissement unique qui lui permet d'avoir des intérêts financiers dans le projet.

La chef Sophie Pierre, qui travaille de façon active au projet depuis le début, affirme ce qui suit : «Un tel projet est loin d'être facile, mais cela en vaut la peine. Des initiatives touristiques autochtones comme la nôtre nous permettent de faire connaître la culture autochtone et de montrer qu'elle fait partie de la vie du Canada.»

La chef Pierre a également souligné la nécessité d'aller de l'avant avec le projet, même si des traités sont en négociation. «Ce qui m'inquiète c'est qu'on croit qu'il faut tout mettre sur la glace jusqu'à ce que les traités soient réglés. Au contraire, le développement économique doit être encouragé et appuyé par les

Autochtones dès aujourd'hui. Les possibilités de développement économique sont nombreuses et nous devons aller de l'avant», dit-elle.

Avec des revenus annuels de 250 millions de dollars qui sont en hausse, les initiatives touristiques autochtones vont de l'avant à plein régime. Leur succès prépare la voie à la prospérité économique pour la période qui suivra la signature des traités, et établit de nouvelles relations entre les Premières nations, le gouvernement et l'industrie.

Table des matières

[Publications] [Retournez à la liste] [English]

Traités en bref
Bureau fédéral de négotiation des traités

FirstHost

« FirstHost offre l'hospitalité autochtone mieux que quiconque », telle est la devise d'un atelier innovateur sur le service au client pour les Autochtones oeuvrant dans l'industrie touristique.

Dans le cadre de séances d'une journée, le programme offre aux Autochtones des renseignements de base sur le tourisme, leur enseigne des techniques de communication et de service au client, et renforce les capacités en incitant davantage d'Autochtones à se lancer dans le domaine du tourisme.

Voici ce qu'en dit Sandra White, responsable de FirstHost à la Urban Native Indian Education Society : « Il s'agit d'un programme appartenant aux Premières nations, administré par les Premières nations et dispensé à leurs membres. » Elle précise que si des traités sont signés dans le futur, « il faudrait idéalement viser à transmettre le programme aux Premières nations et obtenir le pouvoir d'accorder des licences pour offrir FirstHost partout au Canada et, à long terme, pouvoir aussi le faire à l'étranger. »

On compte présentement 12 animateurs ayant reçu la formation pour dispenser le programme FirstHost. Jusqu'à maintenant, plus de 350 personnes ont suivi l'un des 40 ateliers offerts.

Table des matières

[Publications] [Retournez à la liste] [English]

Traités en bref
Bureau fédéral de négotiation des traités

Nouvelles du négociateur : Ted Hughes

Voici arrivé le premier anniversaire de ma nomination comme négociateur en chef du gouvernement fédéral, c'est donc le moment idéal pour proposer quelques réflexions sur le processus des traités en C.-B.

Je ne suis pas arrivé à ce poste avec une grande expérience de la négociation de traités. J'apportais plutôt mon expérience d'avocat, de juge, de haut fonctionnaire provincial et d'officier de la législature de la province de la C.-B. L'exigence primordiale pour réussir à s'acquitter des fonctions de ce poste était une loyauté indéfectible à la justice et à l'équité.

Je crois que c'est mon engagement envers ces principes qui m'ont poussé à ma présente vocation. Mes nouvelles responsabilités exigent qu'on reconnaisse les injustices du passé, en ce qui a trait aux Premières nations. Leurs ancêtres n'ont pas eu l'occasion de signer les traités qui auraient permis le partage sur une base amicale. Le négociateur en chef du gouvernement fédéral a pour mission de fournir la direction nécessaire à la création de nouvelles relations plus équitables par le biais d'ententes négociées. Au cours de l'année écoulée, j'ai ressenti beaucoup de satisfaction d'avoir joué un rôle modeste dans ce processus.

J'aurais souhaité voir le processus avancer plus rapidement. Cependant, j'ai fini par comprendre pourquoi les négociations doivent progresser pas à pas plutôt que par grands sauts. Un travail soigneux est nécessaire pour réussir à négocier des traités qui respectent tous les citoyens et qui bénéficient de la confiance publique. J'ai fini par me rendre compte que l'héritage de l'histoire ne peut être réglé à la hâte.

J'espère vous faire rapport à nouveau sur ce voyage historique, nécessaire et satisfaisant.

M. Hughes s'emploie actuellement aux négociations avec les Première nations de l'île de Vancouver.

Table des matières

Traités en bref
Bureau fédéral de négotiation des traités

Politique : admissibilité et inscription au registre

Qui sera admissible aux avantages des traités lorsque les revendications territoriales seront réglées en Colombie-Britannique? Comment les bénéficiaires seront-ils choisis? Ce sont les grandes questions soulevées par les questions de l'admissibilité aux traités et de l'inscription au registre. Elles sont importantes parce que l'admissibilité et l'inscription contribuent à la certitude lors de la rédaction des traités.

La détermination de l'admissibilité a pour but d'identifier les personnes qui sont membres ou descendants de membres de la Première nation qui revendique l'utilisation et l'occupation du territoire traditionnel tel que défini dans une déclaration d'intention acceptée par la Commission des traités de la C.-B. Si on ne fait pas un effort raisonnable pour trouver les bénéficiaires admissibles, toute personne exclue pourrait plus tard revendiquer des droits sur la zone visée par le règlement et compromettre la certitude du traité.

Les personnes jugées admissibles doivent aussi être inscrites au registre. Cette inscription vise à fournir un registre légal, public, de tous ceux qui ont droit de ratifier le traité et d'en bénéficier.

Pour que le processus d'inscription fonctionne, les parties aux négociations doivent s'entendre sur la façon dont l'inscription aura lieu. Cela exige une démarche juste, démocratique et qui débouche sur l'acquisition de renseignements précis. Un processus vicié pourrait déclencher des contestations de la liste d'inscription.

En négociant les procédures d'admissibilité et d'inscription, le Canada a trois buts. Premièrement, donner de la certitude aux traités en veillant à ce que les processus de détermination de l'admissibilité et d'inscription ne puissent être contestés par les dissidents. Deuxièmement, veiller à ce que les processus se déroulent de manière juste et démocratique. Troisièmement, veiller à ce que l'admissibilité et l'inscription permettent une utilisation judicieuse des fonds publics

Table des matières

Traités en bref

Bureau fédéral de négotiation des traités

Progrès des négociations

Voici un résumé de l'état des négociations de traités en C.-B. en date de juillet 1997.

Les six étapes du processus de négociation des traités

Étape 1 - Déclaration d'intention de négocier
Étape 2 - Préparatifs de négociation
Étape 3 - Négociation d'une entente-cadre
Étape 4 - Négociation d'une entente de principe
Étape 5 - Négociation d'un traité final
Étape 6 - Mise en oeuvre du traité

Nord-Est

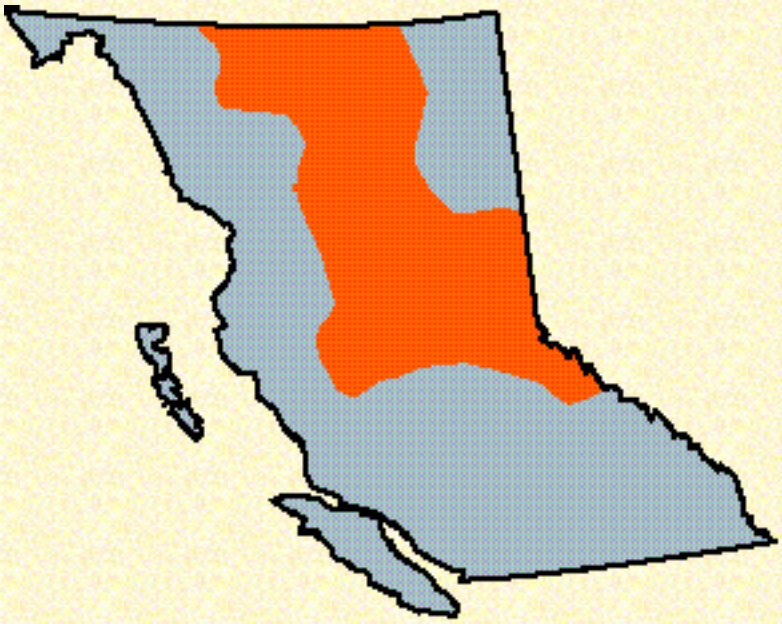

Négociateur fédéral en chef pour le gouvernement fédéral
Eric Denhoff

Négociateur principal
Bill Zaharoff

Conseiller en matière d'information et de consultation publiques
Nola Landucci

Rapport de situation
Étape 2 : Nation Carrier de Cheslatta

Étape 4 : Conseil tribal Carrier-Sekani
Nation Lheidli T'enneh
Bande des Denés Tsay-Keh
Première nation Yekooche

Côte Nord

Négociateurs en chef pour le gouvernement fédéral

Tim Koepke
Pauline LaMothe
Wendy Porteous

Négociateur principal
Bill Megill

Conseiller en information publique et en consultation
Mark Podlasly

Rapport de situation
Étape 2 : Nation Haïda

Étape 3 : Nation Oweekeno

Étape 4 : Premières nations de Champagne & Aishihik
Nation Heiltsuk
Conseil de Kaska Dena
Première nation des Tlingits de la rivière Taku
Conseil des Tlingits de Teslin

Centre-Nord

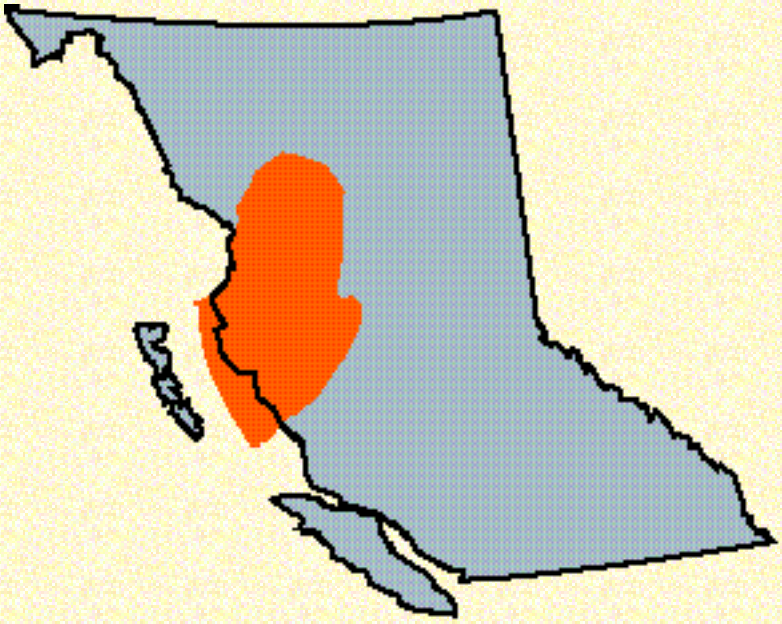

Négociateurs fédéraux en chef :
Eric Denhoff
Wendy Porteous
Pauline LaMothe

Négociateur principal :
Bill Zaharoff

Conseiller en matière d'information et de consultation publiques :
Nola Landucci

État d'avancement des travaux :
Étape 3 : Nation du Lake Babine

Étape 4 : Chefs héréditaires Gitanyow
Première nation Gitxsan
Première nation Haisla (Kitimaat)
Première nation Tsimshian
Première nation Wet'suwet'en

Sud 1

Négociateurs fédéraux en chef :
Eric Denhoff

Robin Dodson

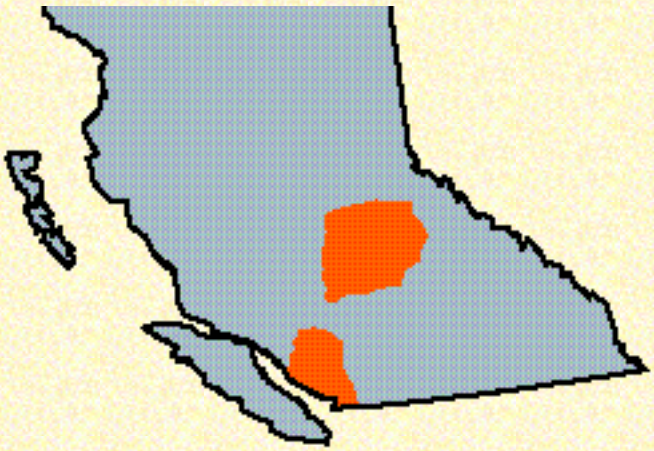

Négociateur principal :
Mike Sakamoto

Conseillers en matière d'information et de consultation publiques :
Diane Gielis
Chris Corrigan

État d'avancement des travaux :
Étape 2 : Première nation Katzie

Étape 3 : Conseil tribal Cariboo
Nation Esketeme (Alkali Lake)
Première nation Nazko
Nation Squamish

Étape 4 : Bande indienne de Sechelt
Première nation Tsleil-Waututh (Burrard)

Sud 2

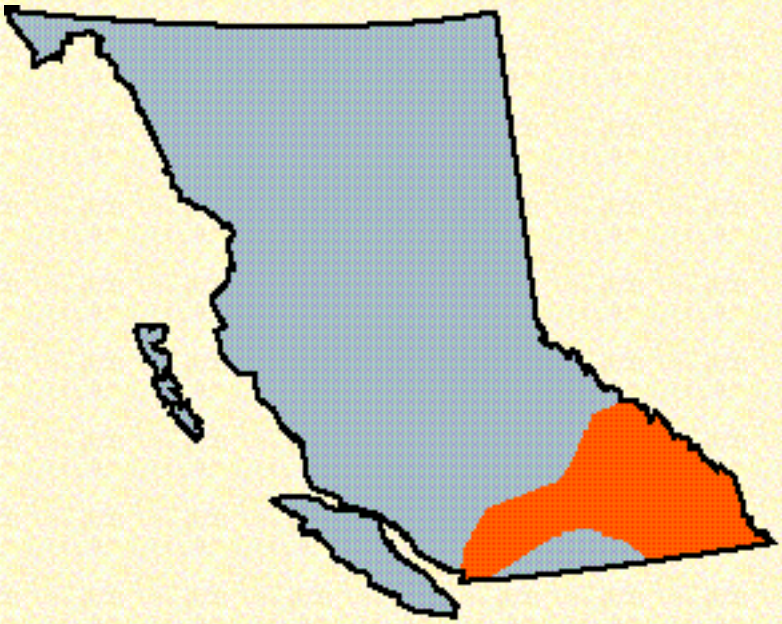

Négociateurs fédéraux en chef :
Robin Dodson
Wendy Porteous

Négociateur principal :
Mike Sakamoto

Conseiller en matière d'information et de consultation publiques :
Chris Corrigan

État d'avancement des travaux :
Étape 3 : Première nation Ktunaxa-Kinbasket
Première nation Musqueam
Première nation Sto:Lo
Première nation Tsawwassen
Première nation Xaxli'p (bande Fountain)

Étape 4 : In-SHUCK-Ch/N'Quatqua
Première nation Ts'kw'aylaxw (Pavillon)
Première nation Westbank
Première nation Yale

Ile

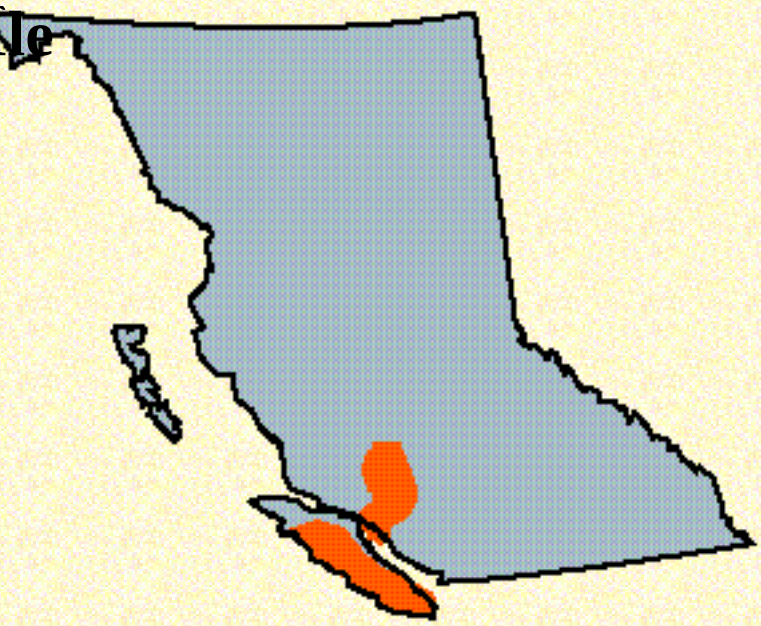

de Vancouver

Négociateurs fédéraux en chef :
Ted Hughes
John Langford
Eric Denhoff

Négociateur principal :
Ross McKinnon
Chris Lok

Conseillers en matière d'information et de consultation publiques :
Jonathan Rayner

État d'avancement des travaux :
Étape 1 : Gwa-Sala-Nakwaxda'xw
Première nation Kwakiutl
Première nation de Namgis
Première nation Tanakteuk
Première nation Tlatlasikwala

Étape 2 : Conseil des chefs Kwakiutl Laich-Kwil-Tach
Première nation Quatsino

Étape 3: Groupe des traités de Hul'qumi'num
Bande de Pacheedaht

Étape 4 : Première nation Ditidaht
Première nation d'Homalco
Première nation Klahoose
Première nation Nanaimo
Conseil tribal Nuu-chah-nulth

Première nation Sliammon

Association des traités de Te'mexw

Nisga'a

Négociateurs fédéraux en chef :
Tom Molloy
Florence Roberge

Négociateur principal par intérim :
Jim Barkwell

Conseiller en matière d'information et de consultation publiques :
Joseph Whiteside

Rapport de situation
Entente de principe conclue en mars 1996. Les négociations en vue d'une entente définitive sont maintenant en cours.

Table des matières

[Publications] [Retournez à la liste] [English]

Traités en bref
Bureau fédéral de négotiation des traités

La conférence des comités consultatifs régionaux améliore la communication

La première conférence des comités consultatifs régionaux (CCR) a eu lieu le printemps dernier à Vancouver. Elle regroupait des représentants des nombreux CCR oeuvrant en C.-B. Pendant une journée, 20 membres de CCR et 12 représentants des gouvernements fédéral et provincial ont discuté des principales questions liées aux consultations entourant le processus des traités en C.- B.

Un comité directeur de sept membres a organisé la conférence, intitulée "Toward Effective Consultation during Agreement-in-Principle Negotiations" (Pour une consultation efficace pendant la négociation d'ententes de principe). Les organisateurs -- tous membres de comités consultatifs -- ont décidé que l'atelier devrait être centré sur deux thèmes se rapportant à la consultation pendant les négociations de l'étape 4 : représenter les intérêts des commettants et coordonner la planification des travaux. Les participants à la conférence des CCR avaient du pain sur la planche : il ont entrepris la tâche considérable de discuter des mesures que les membres des CCR doivent prendre pour pouvoir rendre compte aux gens qu'ils représentent. Les participants ont aussi étudié la question de savoir comment les CCR de collectivités parfois éloignées peuvent planifier une partie de leur travail en commun.

La conférence a commencé par une discussion plénière faisant le point sur les grandes questions au programme de la conférence, mais les participants se sont vite divisés en quatre petits groupes pour réfléchir à des thèmes spécifiques. Les groupes se sont réunis dans l'après-midi pour discuter de leurs constatations. Un rapport intitulé *Toward Effective Consultation During AiP* résume leur discussions animées.

Le document expose entre autres les recommandations issues de la conférence. Les participants ont enjoint les gouvernements de renseigner davantage le public sur la négociation des traités. Ils ont insisté sur la nécessité d'établir un meilleur réseau entre les membres des CCR des collectivités et le comité consultatif provincial sur la négociation des traités, qui conseille les gouvernements fédéral et provincial sur les questions d'intérêt pour l'ensemble de la province. Les délégués à la conférence ont aussi plaidé en faveur de contacts meilleurs entre les CCR et les Premières nations voisines. Enfin, ils ont recommandé des mesures à prendre pour améliorer la reddition de comptes entre les négociateurs du gouvernement et les CCR qu'ils consultent et entre les membres des CCR et les commettants qu'ils représentent.

Les réactions sur la conférence sont positives, plus particulièrement à l'endroit des organisateurs. En général, les participants ont dit apprécier leur première occasion de venir de partout en C.-B. pour échanger leurs expériences au sein du processus des traités.

Dan Berkshire du CCR de Desolation Sound dit qu'il a trouvé que la conférence avait été « extrêmement utile et très instructive ». Il a dit souhaiter que la conférence ait lieu chaque année, si possible pendant deux jours. Au sujet de la discussion en groupe, il ajoute que « c'était absolument étonnant. Au bout de quelques minutes à entendre les gens parler des problèmes dans leur région, je me suis rendu compte que c'étaient les mêmes que dans la mienne. »

Keith Bishop du CCR Northern Interior a aussi fait l'éloge de la conférence, affirmant qu'il avait trouvé que les participants étaient des gens éloquents, bien renseignés et proactifs qui avaient réussi à bien couvrir le programme chargé qui les attendaient.

Valerie Fehr, membre du comité consultatif local de Babine, a conclu au sujet de la conférence que les membres des CCR « en avaient vraiment besoin et que cela valait la peine ». À la fin de la conférence, selon Mme Fehr, les participants sentaient qu'ils pouvaient plus facilement communiquer avec d'autres CCR pour discuter de questions et de problèmes communs, et échanger sur le travail de consultation sur les traités.

Comme les membres des comités consultatifs de partout en C.-B. qui ont assisté à la conférence, les représentants des gouvernements ont été impressionnés par les grands efforts déployés par les organisateurs et par la vigueur avec laquelle les participants se sont attaqués au programme de la rencontre. Maintenant, lorsque les gouvernements et les CCR travailleront ensemble aux nombreuses recommandations issues de la conférence, ils devront appliquer la même vigueur pour faire en sorte que la consultation effectuée pendant la négociation des ententes de principe soit efficace et permette de rendre des comptes.

Pour de plus amples renseignements sur le comité consultatif régional de votre région, veuillez téléphoner au 1-800-665-9320, ou communiquer par télécopieur au service d'information publique et de consultation du Bureau fédéral de négociation des traités au (604) 775-7149.

Table des matières

[Publications] [Retournez à la liste] [English]

Traités en bref
Bureau fédéral de négotiation des traités

Vous dites ... Milton Wong

Sur le marché en général, les sociétés internationales voulant investir en C.-B. sont conscientes, et très inquiètes, de l'incertitude économique qui entoure la province dans la foulée des revendications territoriales *non réglées.* On suppose qu'une fois les revendications territoriales réglées, dès les premiers inconvénients passés, leur règlement ouvrira la voie à de futurs investissements qui reposeront sur de solides bases d'entente.

L'essentiel à retenir c'est que l'instabilité politique n'aide pas une région qui espère attirer des investissements ou espère instaurer un milieu ou les entreprises pourront connaître la prospérité et le succès.

En tant que directeur général d'une entreprise de gestion des investissements, je peux citer des exemples qui montrent à quel point l'instabilité nuit aux investissements. Notons par exemple les fonds mutuels des marchés naissants qui investissent surtout dans les pays en voie de développement. Sur les 12 fonds mutuels de la banque de Hong Kong qu'offre ma société, le fonds des marchés naissants est le plus petit : nos clients avaient investi 9,7 millions de dollars dans ce fonds à la fin de 1996, comparativement à 493 millions de dollars dans les fonds du marché intérieur. La réalité c'est que les gens ne veulent pas investir leur argent s'ils risquent, à cause de l'instabilité politique, de le perdre.

Nous ne voulons pas que les investisseurs — étrangers ou nationaux — comparent la C.-B. à un pays des marchés naissants, où les conditions sociales et politiques sont imprévisibles et changent rapidement. Pour cette raison, entre autres choses, je pense qu'un traité juste et négocié honorablement avec les Nisga'a rassurerait tous les conseils d'administration de par le monde sur la stabilité économique de la région.

Milton Wong est le fondateur, président et directeur général de M.K. Wong and Associates Investment Counsel. M. Wong est également cofondateur de la société de gestion de portefeuille de l'UCB et de la Laurier Institution qui a son siège à Vancouver et étudie les conflits sociaux découlant de la diversité.

Table des matières

Traités en bref
Bureau fédéral de négotiation des traités

Par-delà la frontière : liens entre les négociations des traités de la C.-B. et ceux du Yukon

Le long de la ligne pointillée qui sépare la province de la C.-B. et le territoire du Yukon, il y a des Premières nations qui ont vécu et ont prospéré depuis des temps immémoriaux. Les membres de ces Premières nations sont des citoyens du territoire ou de la province, et les terres qu'ils ont toujours utilisées se trouvent des deux côtés du 60e parallèle. Pour les Premières nations qui ont des membres au Yukon et en C.-B., la conclusion des traités comporte des négociations des deux côtés de la frontière. Pour les observateurs du processus de conclusion des traités, les parallèles et les différences entre les négociations dans la province et le territoire, et la manière de concilier les ententes conclues au Yukon et en C.-B., pourraient s'avérer très intéressants.

Progrès réalisés au Yukon
Au Yukon, les gouvernements fédéral et territorial et les 14 membres du Conseil des Premières nations du Yukon (CPNY) négocient les revendications territoriales par le biais d'un processus unique. En mai 1993, ils ont signé l'entente-cadre définitive, un document qui décrit tous les droits accordés aux Premières nations du Yukon. Depuis la signature de l'entente-cadre, 6 Premières nations sur 14 ont terminé les négociations avec les gouvernements afin de déterminer les avantages particuliers que chaque Première nation recevra conformément à l'entente-cadre définitive. L'entente-cadre définitive et les ententes particulières conclues avec quatre de ces Premières nations sont entrées en vigueur en février 1995 par voie d'une législation fédérale et territoriale.

Tim Koepke, négociateur fédéral en chef qui s'occupe des revendications du Yukon depuis 1986, et qui participe actuellement aux négociations des revendications transfrontalières avec les Premières nations de Champagne et de Aishihik, et le Conseil des Tlingits du Teslin, affirme que l'entente-cadre définitive «avait pour but d'établir toutes les pierres angulaires de la revendication du Yukon : le montant total de l'indemnisation, le nombre total d'hectares accordé et les terres attribuées, et toutes les règles qui vont s'appliquer systématiquement, et moyennant quelques exceptions définies, dans tout le Yukon».

Essentiellement, l'entente-cadre définitive établit les dispositions à l'égard de questions telles que l'admissibilité aux traités et l'inscription; les régimes de gestion des terres, du poisson et de la faune, des ressources du patrimoine, des eaux et des ressources forestières; l'imposition; le partage des redevances provenant des ressources; les mesures économiques, et le règlement des conflits. L'entente prévoit

également le montant que chaque Première nation recevra de l'indemnité de 242,673 millions de dollars (en dollars de 1989) accordée ainsi que de la portion des 41,595 km2 de terres accordées.

En créant un modèle qui s'applique à la grandeur du Yukon pour toutes les négociations ultérieures avec les Premières nations du Yukon, on a simplifié de beaucoup le processus visant à déterminer les parts accordées à chacune. Comme les indemnités et les quantités de terres accordées sont fixes et comme certaines mesures sont prévues à la grandeur du territoire, les parties aux négociations peuvent travailler avec efficacité à l'intérieur de lignes directrices claires.

Les Gwichin Vuntut (Old Crow), la Première nation des Nacho Nyak Dun, le Conseil des Tlingits du Teslin au Yukon, et les Premières nations de Champagne et de Aishihik ont tous conclu des ententes. Les dix Premières nations qui restent ont terminé les négociations et la ratification et attendent la mise en oeuvre de leur entente, ou sont engagées dans les négociations prévues.

Quel est le résultat des processus de conclusion de traités au Yukon? Selon M. Koepke, c'est un succès. «Nous avons des exemples concrets de municipalités et de Premières nations qui tentent de travailler ensemble, d'industries et de Premières nations qui s'associent ... Au moins huit programmes et initiatives importantes (entreprises d'affaires) cette année mettront à contribution des Premières nations du Yukon.»

Liens entre la C.-B. et le Yukon

De quelle façon les revendications du Yukon vont-elles influencer le processus de conclusion de traités de la C.-B.? Actuellement, deux groupes de Premières nations sont touchés dans les revendications de la C.-B. et du Yukon : les Premières nations de Champagne et de Aishihik, et le Conseil des Tlingits du Teslin. Les deux groupes ont signé des ententes-cadres et ont entamé les discussions en vue de conclure une entente de principe.

Afin de s'assurer que les ententes réglées des deux côtés de la frontière de la C.-B. et du Yukon sont justes et faisables, ces Premières nations et une troisième Première nation du Yukon qui est sur le point d'entrer dans le processus de la Commission des traités de la C.-B. (CTCB) proposent de se joindre à une négociation régionale qui se concentre sur les questions transfrontalières. On s'attend également à ce que le Conseil Kaska Dena, dont les négociations dans le cadre du processus de la CTCB progressent, commencera bientôt les négociations avec les gouvernements du Canada et du Yukon à l'égard de sa revendication transfrontalière dans la partie sud-est du territoire.

Ces négociations transfrontalières présenteront plusieurs enjeux, de dire M. Koepke, en particulier lorsque les parties aborderont les questions de l'autonomie gouvernementale et de la langue. Plus précisément, ajoute-t-il, les négociateurs devront tenir compte des structures démographiques et gouvernementales différentes de la province et du territoire, et considérer les répercussions de ces différences sur la forme finale des traités dans chaque compétence.

Malgré les défis des affinités des processus de la C.-B. et du Yukon, M. Koepke a beaucoup confiance dans les négociations transfrontalières. «Est-ce irréaliste?», demande-t-il, et il répond sans hésiter : «Non, pas du tout, sinon ces parties ne seraient pas à la table des négociations. Je pense que nous avons toutes les chances du monde de conclure ces ententes transfrontalières. »

Au vu des négociations qui progressent régulièrement dans le nord de la C.-B., on dirait bien que la prédiction de Tim Koepke va se réaliser.

Table des matières

[Publications] [Retournez à la liste] [English]

Traités en bref
Bureau fédéral de négotiation des traités

Q & R : Qui est la nouvelle ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien?

Le 11 juin 1997, le Premier ministre Jean Chrétien a nommé l'honorable Jane Stewart au poste de ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Madame Stewart a été élue pour la première fois à la Chambre des communes en 1993 en tant que députée de la circonscription ontarienne fédérale de Brant. Durant son mandat, elle a été présidente du Caucus libéral national et a été un membre actif du Comité permanent des finances. En 1996, elle a été nommée au Cabinet en tant que ministre du Revenu national.

Dans son nouveau poste, Madame Stewart escompte bien faire appel à l'expérience qu'elle a acquise en représentant les électeurs des réserves des Six-Nations constituées de 11 000 membres, situées dans la circonscription de Brant. «C'est tout un honneur que j'ai aujourd'hui d'avoir la possibilité d'être le partenaire fédéral des Autochtones. Je suis enchantée qu'on m'ait offert ce portefeuille», de dire Madame Stewart.

Avant son entrée en politique en 1993, l'honorable Jane Stewart a fait une brillante carrière comme experte-conseil en ressources humaines et s'est occupée de la ferme familiale, qu'elle habite toujours d'ailleurs avec son mari Jim et ses deux fils, Alex et Bobby. La ferme se trouve à proximité de St.George (Ont.).

Table des matières

Traités en bref

Bureau fédéral de négotiation des traités

Traité en bref est un bulletin d'information publié par le Bureau fédéral de négociation des traités. Il est diffusé aux organismes et aux personnes qui s'intéressent au progrès des négociations de traités en Colombie-Britannique. On peut en reproduire le contenu.

Le Bureau fédéral de négociation des traités, organisme du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, représente les ministères et organismes fédéraux et la population du Canada dans les négociations de traités avec les Premières nations de la Colombie-Britannique.

Also available in English.

Table des matières

[Publications] [Liste des Traités en bref] [English]